

Organisation internationale de la Francophonie

CONSULTATION FORMALISEE

TERMES DE REFERENCE

Analyse des compétences numériques des enseignants de et en français au sein des systèmes éducatifs des Etats membres partenaires*

ANNEXE 1 - CAHIER DES CHARGES

*La participation à l'enquête se fera par manifestation d'intérêt des Etats et selon des échantillons représentatifs proposés par les ministères de l'éducation concernés. Le premier volet de l'enquête en 2024 se limitera à 20 pays et à 5000 enseignants.

1. Contexte

b. Présentation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation multilatérale regroupant 88 États et gouvernements partageant l'usage de la langue française. L'OIF est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique, dont le siège est à Paris, France. Elle est financée par les États et gouvernements membres sous forme de contributions statutaires ou volontaires.

L'OIF remplit une triple mission : politique, diplomatique et de coopération. À l'horizon 2030, la Francophonie a pour ambition de devenir un espace solidaire, mieux gouverné, inclusif, numérique, innovant, durable et prospère, au profit du mieux-être des populations, au premier rang desquelles les jeunes et les femmes.

Elle déploie ses actions selon cinq ambitions :

- Renforcer l'influence des francophones dans le monde ;
- Renforcer l'usage et l'enseignement de la langue française dans le monde ;
- Promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans le monde ;
- Contribuer à faire de la Francophonie un espace de paix et de stabilité ;
- Faire de la Francophonie un laboratoire de coopération stratégique et innovant.

c. Le Projet 2 de l'OIF "La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage"

Le projet 2 est un des 20 projets menés par l'OIF. Il s'adresse spécifiquement à la communauté mondiale des enseignant(e)s de et en français qui joue un rôle capital dans le rayonnement et la vitalité de la langue française dans le monde. L'objectif est de développer des approches pédagogiques innovantes et attractives, adaptées aux contextes locaux et aux profils variés des apprenants. Compte tenu de la demande croissante de cours de français dans le monde – l'Observatoire de la langue française estime à plus de 51 millions le nombre d'apprenant(e)s de français langue étrangère et à 93 millions le nombre de personnes scolarisées en français – et du nombre insuffisant d'enseignant(e)s de et en français au sein de l'espace francophone pour faire face à cette demande, il est nécessaire de mettre à la disposition de la communauté éducative des outils pédagogiques innovants et d'encourager leur mobilité afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des apprenant(e)s. Il s'agit aussi de renforcer les compétences professionnelles des enseignant(e)s de et en français en contexte multilingue, en encourageant leur mobilité, en s'appuyant sur des méthodes éducatives innovantes et des approches pédagogiques modernes et en facilitant les échanges et les bonnes pratiques, l'OIF favorise le développement d'une communauté éducative dynamique et compétente. Elle s'appuie, pour ce faire, sur une

approche structurante de co-construction avec les États et gouvernements membres. L'objectif global est de promouvoir et soutenir un enseignement de et en langue française de qualité afin de favoriser l'émergence et le renforcement des écosystèmes éducatifs francophones. L'OIF s'appuie sur différentes actions :

- renforcer les capacités linguistiques et professionnelles des enseignant(e)s de et en français, en leur offrant des actions de formation et des ressources pédagogiques adaptées au contexte dans lequel ils évoluent ;
- favoriser et soutenir la mobilité des enseignant(e)s dans l'espace francophone en vue d'un partage d'expériences, de compétences et de bonnes pratiques ;
- Encourager la mise en œuvre de plans d'actions en faveur d'un enseignement et d'un apprentissage de et en français de qualité.

d. Les TICE dans l'enseignement du et en français

La crise sanitaire mondiale et ses nombreuses périodes de confinement qui ont amené les enseignant(e)s à renouveler leurs pratiques, a profondément transformé l'objet enseignement/apprentissage. De plus, la montée en puissance de la multimodalité a permis de diversifier l'accès à l'apprentissage. Aujourd'hui, les TICE permettent non seulement d'optimiser la qualité de l'enseignement-apprentissage mais se sont également imposées comme des outils nécessaires dans le métier d'enseignant.

Selon différents cadres, il existe différents domaines d'évaluation. Cette présente enquête a pour objectif d'identifier le niveau de compétence numérique des enseignants.

- Dans un premier temps, il est recommandé de mesurer la présence/absence de matériel selon les contextes et conditions d'enseignement.
- Dans un deuxième temps, il sera pertinent de mesurer le niveau d'aisance numérique des enseignant(e)s en dehors de leur contexte de classe.
- Enfin, on mesurera leur niveau de compétence numérique en tant qu'enseignant.

Cette enquête a pour but d'analyser les besoins en termes de formation afin d'améliorer les compétences numériques des enseignant(e)s de et en français.

2. Objectifs

La présente consultation a pour objectif général d'établir un diagnostic précis des compétences numériques des enseignant(e)s mais aussi de leurs capacités à intégrer ces outils de façon pertinente à leurs pratiques de classe. La consultation devra être contextualisée selon la région d'exercice des enseignant(e)s. Cette contextualisation doit être en lien avec la pratique, l'accès au matériel numérique et à la connexion internet. Ainsi, le test devra avoir une durée maximale de 1h30 et permettre de/d' :

- faire un état des lieux de l'équipement numérique selon les établissements scolaires et les différentes régions du monde ;
- évaluer les compétences numériques des enseignant(e)s en tant qu'individu ;
- évaluer les compétences numériques des enseignant(e)s en tant qu'enseignant(e).

PREMIÈRE PARTIE : (Tous les participant(e)s à l'enquête répondront à cette partie)

La première partie du questionnaire se divisera en deux sous-parties, la première sous-partie portera sur les informations afin d'établir une "carte d'identité de l'enseignant(e)"

Exemple de questions :

1. *Pays d'exercice :*
2. *Ville capitale, ville de province, etc :*
3. *Niveau d'enseignement :*
4.

La deuxième sous-partie du questionnaire portera sur l'équipement de l'établissement d'exercice de l'enseignant(e).

Elle portera sur un ensemble de questions fermées, afin d'établir une cartographie de l'équipement informatique dans les établissements scolaires.

Exemple de questions :

Dans votre établissement, avez-vous du matériel informatique :

- *oui*
- *non*

Si oui, cochez dans la liste, le matériel que l'on peut retrouver :

- *vidéo projecteur*
- *salle informatique avec connexion*
- *salle informatique sans connexion*
- *tablette*
- *Tableaux blanc interactifs*

Dans votre établissement, avez-vous une connexion internet :

- *oui*
- *non*

Si oui, cette connexion est prise en charge par :

- *vous*
- *votre établissement*
- *...*

Etc.

Les résultats à cette partie donneront lieu à un score, qui sera un indicateur de l'équipement des établissements scolaires.

DEUXIÈME PARTIE (Tous les participant(e)s à l'enquête participeront à cette partie)

La deuxième partie aura pour but d'évaluer le niveau de compétence des enseignant(e)s en tant qu'utilisateurs/trices. On pourra se référer à différents cadres de référence afin de mesurer la compétence numérique des enseignant(e)s en dehors de leur contexte de classe. On peut citer des exemples de cadres de référence :

- [Cadre de référence de la compétence numérique de la HES-SO](#)
- [DigComp](#), le cadre de référence des compétences numériques des citoyens qui permet d'évaluer et de certifier les compétences numériques.

Exemple de questions.

Domaine 1 : informations et données.

Cochez l'affirmation que si rapproche le plus de votre pratique : (attention une seule réponse qui correspond à l'ensembles des connaissances numériques que vous avez)

- *Je sais sauvegarder des fichiers dans l'ordinateur utilisé et les retrouver*
- *Je sais sauvegarder des fichiers dans l'ordinateur utilisé, et dans un espace de stockage partagé et sécurisé, afin de pouvoir les réutiliser*
- *Je sais distinguer les différents types d'espaces de stockage*
- *Je sais stocker et organiser les données dans des environnements numériques sécurisés de sorte qu'elles soient facilement accessibles*
- *Je sais stocker et organiser les données pour qu'elles soient accessibles dans des environnements numériques locaux et distants, partager des données en ligne et attribuer les droits d'accès et concevoir une organisation efficace de rangement de dossiers en tenant compte des formats de fichiers*
- *Je sais sauvegarder un fichier sous différents formats, comprendre les métadonnées et leur fonctionnement, synchroniser des données locales avec un espace de stockage en ligne*

Chacune des affirmations correspond à un niveau de maîtrise.

Les questions seront établies ici sur chacun des domaines de compétences et donneront lieu à la fin à un niveau de compétence numérique des utilisateurs de 1 à 5 sur l'ensemble des domaines (sur chacun des domaines ?)

TROISIÈME PARTIE (seul(e)s les participant(e)s ayant obtenu un score minimal à la première partie répondront aux questions de cette partie)

Cette partie aura pour objectif de tester les compétences numériques (et son utilisation) en tant qu'éducateurs/trices, soit l'utilisation du numérique en classe. On pourra se référer aux :

- [Cadre Européen pour la Compétence Digitale des Educateurs](#) (avec ces [descripteurs](#))
- [Référentiel UNESCO pour les compétences TIC des enseignants.](#)

Exemple de questions : **(1 = < 20% du temps, 2 = entre 20% Et 50% du temps, 3 = 50% et 80% du temps, 4 = >80% du temps)**

1. *Vous utilisez des ressources en ligne :*

- 1
- 2
- 3
- 4

2. *Quels sont les sites que vous connaissez pour la sélection de ressources éducatives ?*

.....
.....
.....

3. *Choisissez l'affirmation qui correspond le mieux à votre pratique de classe, la majorité du temps :*

- *Vous identifiez, évaluez et sélectionnez les ressources numériques pour l'enseignement et l'apprentissage en considération l'objectif spécifique d'apprentissage, le contexte, l'approche pédagogique, et le groupe d'apprenants, lors du choix des ressources numériques et la planification de leur utilisation.*
- *Vous modifiez et développez des ressources à partir de ressources existantes en licences libres et autres ressources où cela est permis.*
- *Vous créez ou co-créez de nouvelles ressources éducatives numériques.*

4. Portée des travaux

Les tâches spécifiques visant à atteindre les objectifs de la présente analyse s'articuleront autour des étapes suivantes.

L'équipe de consultant(e)s mène l'analyse en étroite collaboration avec l'OIF.

L'analyse portera sur les éléments suivants :

- a) déterminer le niveau d'équipement numérique dans les établissements scolaires ;
- b) déterminer le niveau de performance des compétences numériques individuelles ;
- c) établir un diagnostic détaillé et complet des compétences et utilisations des TICE en classe de et en français ;
- d) une réunion de cadrage avec le commanditaire.
- e) proposer des formations contextualisées selon : les besoins identifiés, les compétences numériques des enseignant(e)s, le matériel à disposition, et les compétences numériques des enseignant(e)s en tant qu'éducateurs/trices.

5. Choix et profils des consultant(e)s

5.1 Éducation

Les consultant(e)s devront être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en éducation et/ou en sciences humaines et sociales et sciences de l'information/informatique, niveau BAC + 5 minimum.

5.2 Profil du/de la consultant(e)

Le/la consultant(e) devra avoir le profil et les expériences ci-dessous

- expérience en enseignement ;
- expérience en matière d'analyse des besoins et d'ingénierie pédagogique ;
- capacité à travailler de manière indépendante et à répondre aux commentaires de manière opportune et professionnelle ;
- maîtrise des TICE
- connaissance des différents cadres de compétences numériques pour les individus et en tant qu'éducateurs.

NB : Une candidature regroupant plusieurs consultants pourra être proposée par un organisme.

6. Choix des consultant(e)s

L'évaluation des offres reçues sera basée notamment sur les critères suivants :

- (i) l'expérience du/de la candidat(e) dans la conduite de missions similaires à celles précisées dans cet appel à candidature ;
- (ii) la connaissance du dispositif et de son environnement ;
- (iii) la compréhension des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée ;
- (iv) l'offre financière ;
- (v) la pertinence de la méthodologie proposée.

7. Calendrier

Lancement de l'appel : le 12 août 2024

Clôture de l'appel : le 12 septembre 2024

Annnonce des résultats : le 19 septembre 2024

Remise des livrables : le 30 novembre 2024

7. Livrable

Un rapport de l'état des connaissances et compétences numériques des enseignants du et en français comprenant :

- un état des lieux des compétences et connaissances numériques des enseignants de français et de DNL ;
- des recommandations pour la construction d'un plan de formation selon les différents contextes d'enseignement.

8. Contacts

Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français :

deaf@francophonie.org

Tous les documents doivent impérativement être rédigés en français.

Les offres techniques et financières séparées seront envoyées à la Direction de l'enseignement et l'apprentissage du français à l'adresse deaf@francophonie.org au plus tard le 12 septembre 2024 à 23h59, heure de Paris.